



Fátima Baronet

Directrice par intérim, Direction nationale des registres d'état civil et des notaires
Ministère de la Justice, des Affaires constitutionnelles et religieuses
République du Mozambique

Étendre les services d'enregistrement des faits d'état civil

Sous la direction de Fátima Baronet à la Direction nationale des registres d'état civil et des notaires du Mozambique, les améliorations apportées à l'enregistrement des faits d'état civil du pays ont pris de l'ampleur.

Fátima Baronet, directrice par intérim, Direction nationale des registres d'état civil et des notaires, connaît la valeur d'un acte de naissance, car il a façonné sa vie. Faisant partie des rares personnes enregistrées au Mozambique avant l'indépendance, ce certificat lui a donné le droit de fréquenter l'une des rares écoles publiques du pays, un privilège refusé à la majorité de la population.

M^{me} Baronet faisait partie de la classe de Mozambicains appelée *assimilados*, un statut conféré à la famille parce que son père travaillait dans l'administration publique avant l'indépendance. Seuls les colonisateurs portugais et les *assimilados* avaient droit à l'enregistrement des naissances et à l'identification.

L'enregistrement des naissances a été généralisé après l'indépendance en 1975, mais 16 années de guerre civile et de fréquentes catastrophes naturelles ont entraîné une défection massive du personnel qualifié, la perte et la détérioration des archives d'enregistrement des faits d'état civil et des déplacements internes. Si le gouvernement a depuis régulièrement mis en place des programmes visant à accroître et à améliorer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil, une grande partie de la population mozambicaine est toujours sans papiers.

Il s'agit là d'une situation que M^{me} Baronet s'emploie à modifier.

Une carrière variée

Née sur l'île d'Ibo, dans la province de Cabo Delgado, M^{me} Baronet a été fortement encouragée à étudier par ses parents et sa grand-mère, après la mort de sa mère alors qu'elle avait huit ans. Après l'école secondaire à Maputo, elle s'est inscrite à l'école normale, mais pas par choix : le gouvernement décidait qui étudiait quoi et où. Au cours de ses quatre années obligatoires d'enseignement, après avoir obtenu son diplôme de professeur au secondaire, elle a saisi l'occasion de travailler pour le ministère des Transports, avant de devenir agent de bord.

Les études juridiques qu'elle a entreprises en 2001 à l'Instituto Superior de Ciências e Tecnologia de Moçambique l'ont initiée à l'enregistrement des faits d'état civil. M^{me} Baronet s'est jointe au ministère de la Justice en 2006, en tant qu'avocate, greffière et notaire public.

En 2015, elle a été appelée à devenir directrice par intérim à la Direction nationale des registres d'état civil et des notaires et, depuis avril 2021, elle est directrice nationale par intérim. À ce poste, elle coordonne les activités de tous les officiers de l'état civil et des notaires, et conseille le ministère de la Justice et le Conseil des ministres sur les questions concernant les officiers de l'état civil et les notaires du pays. M^{me} Baronet souligne que « ce n'est pas une fonction publique.



Vous êtes nommé sur la base de votre intégrité, de votre professionnalisme, de vos capacités techniques et de votre fiabilité », ainsi que de votre contribution à l'enregistrement des faits d'état civil.

Accroître les services

M^{me} Baronet est également chargée d'accroître les services d'enregistrement des faits d'état civil. En 2018, le gouvernement du Mozambique a approuvé un nouveau Code de l'état civil qui permet de déclarer la naissance d'un enfant sans fournir son nom, et également d'enregistrer pour la première fois les mariages traditionnels et religieux, entre autres mesures. Sous le régime du nouveau code, le système ESEC du Mozambique comprend désormais l'utilisation des technologies de l'information pour intégrer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'information sanitaire. Il autorise aussi l'usage de messages textes par les dirigeants des communautés et le personnel de santé afin de déclarer les naissances et les décès aux autorités pertinentes. Pour la première fois, le système attribue, à la naissance, un numéro d'identification du citoyen, améliorant ainsi les données d'identité et les données statistiques.

Depuis octobre 2018, les naissances et les décès sont enregistrés et les certificats sont traités de façon électronique dans 74 bureaux d'enregistrement et 120 postes d'enregistrement partout au pays. Depuis la mi-2021, 254 bureaux d'enregistrement des faits d'état civil sur les plus de 500 que compte le pays utilisent cette plateforme, y compris dans certains établissements de santé.

Les avantages de l'enregistrement électronique sont évidents dans la province de Cabo Delgado, où les conflits armés ont entraîné « la perte des certificats de naissance de plus de 300 000 personnes qui ont été contraintes de se déplacer », explique M^{me} Baronet. Et, bien que les bureaux d'enregistrement aient été vandalisés ou détruits, l'informatisation permet de récupérer les dossiers depuis 2017. En décembre 2020, le ministère de la Justice a lancé une campagne visant à fournir de nouveaux certificats aux personnes déplacées.

Les progrès sont plus lents dans les zones rurales, car les gens ne voient pas la nécessité d'enregistrer les naissances. « Ils procèdent à l'enregistrement au besoin, par exemple lorsque l'enfant atteint l'âge de six ans, car le certificat de naissance est obligatoire pour s'inscrire à l'école. » Son bureau a entrepris plusieurs campagnes de sensibilisation du public à l'enregistrement des faits d'état civil, en particulier lorsqu'il s'étend aux zones rurales, ce qui a contribué à augmenter le taux d'enregistrement des naissances.

« Je veux un système fonctionnel, efficace et accessible, appliqué à l'ensemble du pays; un système inclusif pouvant saisir tous les événements de la vie. »

Fournir de bons services

Le travail quotidien de M^{me} Baronet comprend la gestion des ressources humaines, notamment en veillant à ce que le personnel dispose de la formation, du matériel et de l'équipement dont il a besoin pour servir le public. « Ont-ils la capacité de fournir les services? », demande-t-elle. « Ont-ils le savoir-faire technique pour répondre aux besoins des différentes clientèles? ».

La coordination avec d'autres secteurs est essentielle, car « les fonctions gouvernementales ne peuvent pas fonctionner de manière isolée », affirme M^{me} Baronet. Les ministères de la Justice, de la Santé, de l'Administration publique et de la Fonction publique, le ministère de l'Intérieur; l'Institut national de la statistique, l'Université Eduardo Mondlane, l'UNICEF et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés collaborent tous à l'amélioration du système ESEC dans le pays.

M^{me} Baronet est motivée par l'ampleur des responsabilités exercées par sa direction. « Notre service s'occupe de l'enregistrement de tous les aspects de la vie relatifs à une personne. Si une personne naît, nous délivrons le certificat de naissance, si l'on enregistre une entreprise, nous procédons à son enregistrement, si l'on enregistre une voiture — et même un certificat de mariage — tout cela relève de notre portefeuille. » Elle est fière de servir les autres : « Lorsqu'une personne qui entre dans le bureau d'enregistrement des faits d'état civil reçoit un service, elle en ressort satisfaite ».

« Idéalement, je veux un système fonctionnel, efficace et accessible, appliqué à l'ensemble du pays; un système inclusif pouvant saisir tous les événements de la vie. » Sur sa liste de souhaits figure également la création d'une base de données interopérable, intégrant tous les dossiers et fournissant des statistiques de l'état civil. ■

En savoir plus sur le système ESEC au Mozambique :

Lire le [profil du pays](#) ou la [fiche technique sur le maintien du système d'enregistrement des faits d'état civil pendant la pandémie de COVID-19](#).